

1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Giampiero Trezzini (Les Verts), qui était également membre de la Commission permanente des finances;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Valéry Beaud au nom du groupe Les Verts, le siège restant acquis de droit à ce groupe;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

désigne

à main levée,

Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) comme membre de la Commission permanente des finances pour la législature 2011-2016.

Le	orésident :	Le secrétaire :



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Philippe Clivaz (Soc.), qui était également membre de la Commission permanente des finances;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Philippe Mivelaz au nom du groupe socialiste, le siège restant acquis de droit à ce groupe;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

désigne

à main levée,

M. Roland Philippoz (Soc.) comme membre de la Commission permanente des finances pour la législature 2011-2016.

Le ₁	orésident :	Le secrétaire :



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Nicolas Gillard (PLR), qui était également membre de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Pierre-Antoine Hildbrand au nom du groupe libéral-radical, le siège restant acquis de droit à ce groupe;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

désigne

à main levée,

M. Xavier de Haller (PLR) comme membre de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales pour la législature 2011-2016.

Le	orésident :	Le secrétaire :



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Yvan Salzmann (Soc.) de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Philippe Mivelaz au nom du groupe socialiste, le siège restant acquis de droit à ce groupe;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

désigne

à main levée,

M. Jean Meylan (Soc.) comme membre de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales pour la législature 2011-2016.

Le	orésident :	Le secrétaire :



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

_	vu le postulat de M. Giampiero Trezzini et consorts « Quelle gouvernance pour les sociét	és
	anonymes de la Ville ? » ;	

- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Le président :	Le secrétaire :
----------------	-----------------



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

_	vu le postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Economiser l'eau pour et par les
	Lausannois » ;
_	ouï la discussion préalable ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Le président :	Le secrétaire :
----------------	-----------------



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Le président :

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

_	vu l'interpellation de M. Philipp Stauber et consorts : « Un chèque de CHF 20 millions avant juin 2015 : sauvetage ou naufrage annoncé du théâtre de Beaulieu ? » ;
_	vu la réponse municipale ;
_	considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
	prend acte
de	la réponse de la Municipalité à ladite interpellation
	insi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne mardi vingt-cinq août deux mil quinze.



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

-	vu l'interpellation de M. Denis Corboz et consorts : « Parce valorisation maximale ? » ;	elles (CFF a	à Lausanne:	une
_	vu la réponse municipale ;				
_	considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,				
	prend acte				
de	e la réponse de la Municipalité à ladite interpellation				
	Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne e mardi vingt-cinq août deux mil quinze.				
	- marer img. comq doub doub mir quinzo.				
Ι.	e nrésident :	Le sec	crétair	·e ·	



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil comn	nunal de Lausanne
 vu l'interpellation de M^{me} Thérèse de Meur sociales (SAS); 	on sur la réorganisation du Service des assurances
 vu la réponse municipale ; 	
- considérant que cet objet a été porté à l'ordi	re du jour,
prei	nd acte
de la réponse de la Municipalité à ladite interpo	ellation
et c	adopte
la résolution de l'interpellatrice, disant :	
tâches entre la Caisse cantonale de compensa	icipalité l'informe de la nouvelle répartition des tion AVS de Clarens et le Service des assurances ention aura été passée entre le Canton et la Ville.
Le Conseil communal souhaite connaître les reues sur les postes de travail du SAS. »	répercussions que cette nouvelle répartition auro
Ainsi délibéré en séance du Conseil communal le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.	de Lausanne
Le président :	Le secrétaire :



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Le président :

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

_	vu l'interpellation de M. Johan Pain et consorts : « 'Libérer l'espace public' lausannois de la pollution visuelle de l'affichage publicitaire » ;
_	vu la réponse municipale ;
_	considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
	prend acte
de	la réponse de la Municipalité à ladite interpellation
	insi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne mardi vingt-cinq août deux mil quinze.



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Le président :

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

	vu l'interpellation de M. Jean-Luc Chollet : « AFJD – Association pour la seunes danseurs : culture ou formation ? » ;	formation	des		
– v	vu la réponse municipale ;				
– c	 considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, 				
	prend acte				
de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation					
	si délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne nardi vingt-cinq août deux mil quinze.				



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Le président :

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

_	vu l'interpellation de M. Jean-Daniel Henchoz : « Lausanne Jardins 2014 : les graines vontelles germer avec les deniers récoltés ? » ;		
_	vu la réponse municipale ;		
_	considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,		
	prend acte		
de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation			
Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.			



1^{re} séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Le Conseil communal de Lausanne

vu i interpenation de M. Jean-Luc Chonet : « Mais ou donc disparaissent les favures ? »		
 vu la réponse municipale ; 		
 considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, 		
prend acte		
de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation		
Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.		
Le président :	Le secrétaire :	